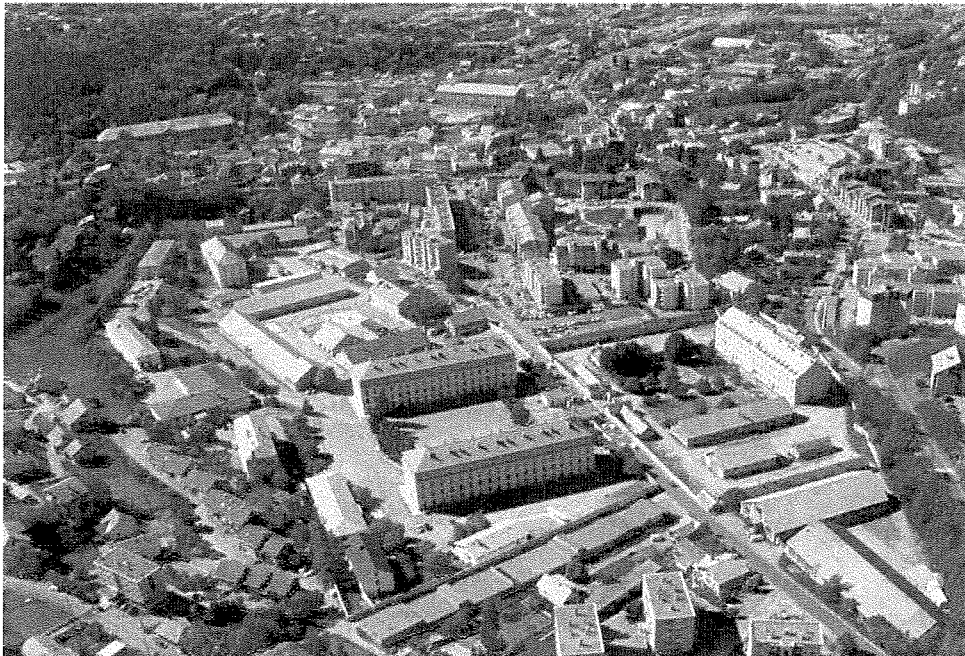


DÉPARTEMENT DES HAUTES ALPES

PROJET AVENANT N° 1

AU CONTRAT DE REDYNAMISATION DES SITES
DE DÉFENSE SUR LES COMMUNES DE
BRIANCON, AIGUILLES ET NEVACHE



17 Septembre 2010

LISTE DES SIGNATAIRES DU CONTRAT DE REDYNAMISATION

Le présent avenant est mis à la signature de :

L'ÉTAT

représenté par Monsieur Nicolas CHAPUIS, Préfet des Hautes Alpes,

LA COMMUNE DE BRIANCON

représentée par Monsieur Gérard FROMM, Maire

LA COMMUNE D'AIGUILLES

représentée par Monsieur Jacques BOSIO, Maire

LA COMMUNE DE NEVACHE

représentée par Monsieur Georges POUCHOT- ROUGEBLANC, Maire

LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU BRIANCONNAIS

représentée par Monsieur Alain FARDELLA, Président

LE PAYS DU GRAND BRIANCONNAIS

représenté par Monsieur Bernard ESMIEU, Président

LE CONSEIL GÉNÉRAL DES HAUTES ALPES

représenté par Monsieur Jean-Yves DUSSERRE, Président du Conseil Général des Hautes Alpes

LE CONSEIL RÉGIONAL DE PROVENCE-ALPES-COTE-D'AZUR

représenté par Monsieur Michel VAUZELLE, Président du Conseil régional Provence-Alpes Cote d'azur

VISAS

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment son article L. 2335-2 ;

Vu la circulaire du Premier Ministre n° 5318/SG du 25 juillet 2008 relative à l'accompagnement territorial du redéploiement des armées ;

Vu le contrat de redynamisation des sites de défense sur les communes de Briançon, Aiguilles et Névache, signé 2 juillet 2009 ;

Vu la délibération du conseil municipal de Briançon en date du 29 avril 2010

il est convenu ce qui suit :

PREAMBULE

Le contrat de redynamisation des sites de défense sur les communes de Briançon, Aiguilles et Névache a été signé le 2 juillet 2009.

Concernant la commune de Briançon, la nouvelle municipalité a souhaité adapter le contrat afin qu'il réponde aux orientations nouvelles fixées en lien avec les contraintes financières de la commune.

Les axes stratégiques retenus dans le contrat de redynamisation des sites de défense ne sont pas modifiés et les modifications proposées sont destinées à renforcer le caractère opérationnel du contrat.

Le plan de financement global du contrat de redynamisation n'est revu qu'à la marge et les financements sollicités auprès de l'Etat ne sont pas modifiés (voir en annexe, le tableau récapitulatif de l'ensemble des actions du contrat).

L'ensemble des fiches-projets du contrat de redynamisation des sites de défense est joint en annexe.

LES AXES STRATEGIQUES DU CONTRAT DE REDYNAMISATION

I - Les modifications apportées :

1- BRIANCON:

A – Actions de développement économique :

Les quatre actions prévues dans le contrat sont maintenues mais la répartition des financements entre les différents partenaires de la première action « pôle d'innovation économique – tranche 1 » est modifiée.

B – Actions de renforcement et de diversification des activités touristiques :

Les cinq actions prévues initialement sont conservées, cependant des modifications interviennent dans les opérations prévues au sein de certaines actions :

Opérations supprimées :

- Opération 5c « Mise en valeur du classement au patrimoine mondial de l'UNESCO –reproduction des plans reliefs phases 2 à 4 ».
- Opération 7b « Centre de congrès – Etude de réalisation - 1^{ère} phase ».
- Opération 7c « Centre de congrès – Etude de réalisation - 2^{ème} phase ».

Opérations modifiées :

- Opération 6 « Musée du 159^{ème} RIA » : l'opération devient « Création d'un espace muséographique notamment dédié au passé stratégique et militaire de Briançon, implanté probablement dans le bâtiment 27 »
- Opération 8b « Développement de la capacité de stationnement (parking souterrain) – Aménagement » : le coût total du projet ainsi que la répartition des financements sont modifiés.

Opérations nouvelles :

- Opération 8d « Amélioration de l'offre de stationnement pour un meilleur usage des transports collectifs ».

- Opération 8e « Aménagement de ré appropriation touristique du secteur du Champ de Mars ».

C – Développement de la capacité de logement :

Pas de modification de cet axe.

D – Mesures d'accompagnement :

Opération nouvelle :

- Opération 10a « Etude de développement local ».

2- AIGUILLES :

Le plan de financement du projet de réhabilitation du châlet militaire pour la création d'un gîte est modifié afin de tenir compte de la maîtrise d'œuvre omise dans la version initiale ainsi que de l'avancement du projet.

3- NEVACHE :

Aucune modification n'est apportée au contrat de redynamisation des sites de défense signé le 2 juillet 2009.

Les modifications apportées au contrat de redynamisation des sites de défense ont globalement peu d'incidences financières :

- la part d'autofinancement des communes est ramenée à 3 632 137.32 €, soit une diminution de 41 223.78 € ;
- la participation du Conseil Régional s'élève à 2 110 290 €, soit une augmentation de 46 867 € ;
- la participation du Conseil Général s'élève à 2 067 403 €, soit une augmentation de 98 655 € ;
- les subventions de l'Etat et de l'Europe, hors CRSD, augmentent de 59 234 €.
- les subventions de l'Etat, au titre du CRSD, sont stables.

II - Le détail des opérations :

BRIANCON

A – Actions de développement économique :

- Création de deux pépinières d'entreprises situées dans les casernes.
- Raccordement de ces bâtiments d'activités artisanales et industrielles au réseau haut débit que la communauté de communes entend réaliser.
- Étude pour la réalisation d'un centre de formation aux métiers du bâtiment et de la montagne.

B – Actions de renforcement et de diversification touristique :

- Recrutement d'un chargé de mission UNESCO pour la mise en valeur touristique du patrimoine.
- Réalisation d'une copie de la maquette de la cité Vauban (plan relief Phase 1)
- Présentation en 3D des ouvrages classés au patrimoine mondial de l'UNESCO,.
- Création d'un espace muséographique notamment dédié au passé stratégique et militaire de Briançon, implanté probablement dans le bâtiment 27 du quartier Berwick.
- Étude de faisabilité en vue de la réalisation d'un centre de congrès sur le site du Fort des Têtes.
- Aménagement de places de stationnement au pied du téléphérique du Prorel, réservées en saison aux titulaires d'un forfait de ski.
- Amélioration de l'offre de stationnement pour un meilleur usage des transports collectifs
- Aménagement de réappropriation touristique du secteur du Champ de Mars

Ces deux volets d'actions seront générateurs de nouveaux emplois, directs et indirects, dans le Briançonnais.

C – Développement de la capacité de logement :

- Viabilisation du terrain du Lautaret et apport à un partenaire privé pour la construction de 20 à 30 logements destinés à l'accession à la propriété au prix le plus réduit possible.

D – Mesures d'accompagnement :

- Etude de développement local
- Dépollution du fort des têtes.
- Aménagement des accès dans le quartier Berwick.

AIGUILLES

La fermeture du télésiège, et donc des pistes de ski, amène la commune à développer les conditions d'une nouvelle attractivité touristique.

Elle projette la réalisation dans l'actuel poste militaire des éclaireurs skieurs d'une structure d'hébergement familial. En complément, l'amélioration de la cascade de glace située à proximité immédiate, la création d'une salle d'escalade, d'un itinéraire pédagogique de ski de randonnée et de raquette, d'un parc ARVA, de pistes de luge, d'activités nordiques variées (bouées, snake gliss ...) et d'une garderie pour les enfants s'inséreront dans une démarche globale de renforcement et de diversification de l'offre touristique sur le territoire communal, et dans une réflexion d'ensemble de la vallée du Queyras.

NEVACHE

La commune de Névache est située en site classé de la vallée de la Clarée. Elle a pour objectif constant de préserver son patrimoine naturel et culturel dont le pastoralisme fait partie intégrante, puisqu'au delà de l'activité économique qu'il représente il contribue à l'entretien des paysages, à la prévention des avalanches et à la gestion de la biodiversité.

Elle entend reconstruire la cabane pastorale existante sur le site de l'Aiguille Noire et en aménager une autre dans l'une des alvéoles du Fort de l'Olive, équipements qui font actuellement défaut au berger en activité et qui permettra le maintien et le développement de son emploi.

III - autres rubriques du CRSD :

Les autres rubriques du contrat de redynamisation des sites de défense sont inchangées.

SIGNATURE DES PARTENAIRES

L'ÉTAT

représenté par Monsieur Nicolas CHAPUIS, Préfet des Hautes Alpes

Signature :

LA COMMUNE DE BRIANCON

représentée par Monsieur Gérard FROMM, Maire

Signature :

LA COMMUNE D'AIGUILLES

représentée par Monsieur Jacques Bosio, Maire

Signature :

LA COMMUNE DE NEVACHE

représentée par Monsieur Georges Pouchot-Rouge-Blanc, Maire

Signature :

LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU BRIANCONNAIS

représentée par son président Monsieur Alain Fardella

Signature

LE PAYS DU GRAND BRIANCONNAIS

représenté par Monsieur Bernard ESMIEU, Président

Signature :

LE CONSEIL GÉNÉRAL DES HAUTES ALPES

représenté par Monsieur Jean-Yves Dusserre Président du Conseil Général des Hautes-Alpes

Signature :

LE CONSEIL RÉGIONAL DE PROVENCE-ALPES-COTE-D'AZUR

représenté par Monsieur Michel VAUZELLE, Président du Conseil régional Provence-Alpes Cote-d'Azur

Signature :

ANNEXES

Tableau récapitulatif des financements

Fiches projets

Tableau récapitulatif des financements du CRSD sur les communes de Briançon, Aiguilles et Névache

OPERATIONS PARTICIPANT A LA CREATION D'EMPLOIS DIRECTS

	Maitre d'Ouvrage	Projet	Coût	U.E	Etat CRSD	Etat Autre	Conseil Régional	Conseil Général	Maitre d'ouvrage
1	Communauté de communes du Briançonnais	Pôle d'innovation économique Tranche 1	1 077 216,00 €	323 165,00 € FEDER	385 443,00 € FRED	0,00 €	150 000,00 €	0,00 €	2 18 608,00 €
2	Communauté de communes du Briançonnais	Pôle d'innovation économique Tranche 2	1 800 000,00 €	270 000,00 € FEDER	472 280,00 € FRED	377 720,00 € FNADT CPER	250 000,00 €	70 000,00 €	360 000,00 €
3	Communauté de communes du Briançonnais	Très haut débit (mobilisation de crédits privés en fonction du mode d'exploitation retenu)	840 000,00 €	336 000,00 €	0,00 €	168 000,00 €	84 000,00 €	84 000,00 €	168 000,00 €
4	Commune de Briançon	ETUDE Centre européen de formation aux métiers d'art du bâtiment et du tourisme	65 000,00 €	0,00 €	0,00 €	20 000,00 € FNADT CPER	20 000,00 €	20 000,00 €	5 000,00 €

OPERATIONS PARTICIPANT AU RENFORCEMENT ET A LA
DIVERSIFICATION DEES ACTIVITES TOURISTIQUES

	Maitre d'Ouvrage	Projet	Coût	U.E	Etat CRSD	Etat Autre	Conseil Régional	Conseil Général	Maitre d'ouvrage
5a	Commune de Briançon	Mise en valeur du classement au patrimoine mondial de l'UNESCO – chargé de mission sur 3 ans	193 000,00 €	76 140,00 € FEDER POIA	0,00 €	39 860,00 € FNADT CIMA	36 000,00 €	0,00 €	41 000,00 €
5b	Commune de Briançon	Mise en valeur du classement au patrimoine mondial de l'UNESCO – reproduction des plans reliefs - phase 1	215 200,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	56 000,00 €	46 635,00 €	112 565,00 €
5c	Communauté de communes du Briançonnais	Mise en valeur du classement au patrimoine mondial de l'UNESCO – e.pays d'art et d'histoire	600 000,00 €	0,00 €	0,00 €	300 000,00 € FNADT CPER	120 000,00 €	60 000,00 €	120 000,00 €

	Maitre d'Ouvrage	Projet	Coût	U.E	Etat CRSD	Etat Autre	Conseil Régional	Conseil Général	Maitre d'ouvrage
6	Commune de Briançon	Espace muséographique : réhabilitation bâtiment et scénographie	500 000,00 €	0,00 €	160 000,00 € FRED	0,00 €	150 000,00 €	90 000,00 €	100 000,00 €
7a	Commune de Briançon	Centre de Congrès : - Etude de faisabilité	65 000,00 €	0,00 €	52 000,00 € FRED	0,00 €	0,00 €	0,00 €	13 000,00 €
8a	Commune de Briançon	Développement de la capacité de stationnement (parking souterrain) – acquisition	3 553 511,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	560 700,00 €	1 181 113,00 €	1 811 698,00 €
8b	Commune de Briançon	Développement de la capacité de stationnement (parking souterrain) – aménagement	250 000,00 €	0,00 €	134 750,00 € FNADT	0,00 €	65 250,00 €	0,00 €	50 000,00 €
8c	Commune de Briançon	Amélioration de l'offre de stationnement pour un meilleur usage des transports collectifs	640 250,00 €	0,00 €	325 250,00 € FNADT	0,00 €	107 000,00 €	80 000,00 €	128 000,00 €
8d	Commune de Briançon	Aménagement de réappropriation touristique du secteur du Champ de Mars	410 490,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	175 000,00 €	152 000,00 €	83 490,00 €

OPERATIONS PARTICIPANT AU DEVELOPPEMENT DE LA CAPACITE DE
LOGEMENTS SOCIAUX

	Maître d'Ouvrage	Projet	Coût	U.E	Etat CRSD	Etat Autre	Conseil Régional	Conseil Général	Maître d'ouvrage
9	Commune de Briançon	Opération préparatoire à habitat collectif primo accession – viabilisation	150 000,00 €	0,00 €	110 000,00 € FNADT	0,00 €	0,00 €	10 000,00 €	30 000,00 €

OPERATIONS D'ACCOMPAGNEMENT

	Maître d'Ouvrage	Projet	Coût	U.E	Etat CRSD	Etat Autre	Conseil Régional	Conseil Général	Maître d'ouvrage
10a	commune de Briançon	Etude de développement local	300 000,00 €	150 000,00 € FEDER	90 000,00 € FNADT	0,00 €	0,00 €	0,00 €	60 000,00 €
10b	Commune de Briançon	Gestion des accès des circulations internes – caserne Berwick	500 000,00 €	0,00 €	270 277,00 € FRED	0,00 €	89 723,00 €	40 000,00 €	100 000,00 €
		TOTAL Briançon	11 159 667,00 €	1 155 305,00 €	2 000 000,00 €	905 580,00 €	1 863 673,00 €	1 833 748,00 €	3 401 361,00 €

	Maître d'Ouvrage	Projet	Coût	U.E	Etat CRSD	Etat Autre	Conseil Régional	Conseil Général	Maître d'ouvrage
11	Commune de Briançon	Dépollution du Fort des Têtes	1 000 000,00 €	0,00 €		1 000 000,00 € Ministère de la Défense	0,00 €	0,00 €	0,00 €
12	Commune de Névache	Cabane pastorale	200 000,00 €	54 000,00 € FEADER	0,00 €	0,00 €	53 000,00 €	53 000,00 €	40 000,00 €
13	Commune de Névache	Refuge non gardé dans le Fort Olive	120 000,00 €	0,00 €	0,00 €	48 000,00 € CIMA	24 000,00 €	24 000,00 €	24 000,00 €
	Commune de Névache	Refuge gardé dans le Fort Olive - études	40 000,00 €	0,00 €	0,00 €	16 000,00 € CIMA	8 000,00 €	8 000,00 €	8 000,00 €
		Total Fort Olive	160 000,00 €	0,00 €	0,00 €	64 000,00 €	32 000,00 €	32 000,00 €	32 000,00 €
		TOTAL Névache	360 000,00 €	54 000,00 €	0,00 €	64 000,00 €	85 000,00 €	85 000,00 €	72 000,00 €

	Maître d'Ouvrage	Projet	Coût	U.E	Etat CRSD	Etat Autre	Conseil Régional	Conseil Général	Maître d'ouvrage
14	Commune d'Aiguilles	Structure d'hébergement	792 282.32 €	161 617,00 € FEDER POJA	0,00 €	161 617,00 € CIMA	161 617,00 €	148 655,00 €	158 776.32 €
		TOTAL Aiguilles	792 282.32 €	161 617,00 €	0,00 €	161 617,00 €	161 617,00 €	148 655,00 €	158 776.32 €
		TOTAL GENERAL	12 311 949.32 €	1 370 922,00 €	2 000 000,00 €	1 131 197,00 €	2 110 290,00 €	2 067 403,00 €	3 632 137.32 €
		TOTAL GENERAL AVEC DEPOLLUTION	13 311 949.32 €	1 370 922,00 €	2 000 000,00 €	2 131 197,00 €	2 110 290,00 €	2 067 403,00 €	3 632 137.32 €

Avenant N° 1
Contrat de redynamisation
du Site de Défense

FICHES PROJETS

Nom du Projet	FICHE 1
Création d'un pôle d'innovation économique Tranche 1	
Description : Aménagement d'un espace dédié à la création d'entreprises, de l'incubateur à l'hôtel d'entreprises, <i>via</i> la pépinière.	
Objectifs et public visés :	
<p><u>Objectifs</u></p> <p>L'étude SEMAPHORES de diagnostic territorial, comme le lancement par la communauté de communes d'une opération récente de zone d'activités, ont permis de constater de forts besoins de locaux, de services communs, d'accompagnement de la part d'entreprises artisanales, commerciales, et petites industries. La plateforme d'initiative locale (PFIL) du Briançonnais qui accompagne administrativement les projets de création d'entreprise, et dont est membre la communauté de communes a fait le même constat.</p> <p>Aussi la communauté de communes projette de réaliser dans les emprises des casernes libérées par l'armée une pépinière d'entreprises ; Celle-ci offrira tous les services attendus par les créateurs d'entreprises, depuis l'incubateur d'entreprises, la pépinière et l'hôtel d'entreprises.</p> <p>L'opération sera réalisée en deux tranches. La première tranche permettra d'accueillir 12 entreprises, et répondra aux besoins les plus urgents.</p> <p>Son coût est évalué à 1 077 216 € Il résulte de l'application des ratios concernant la création de pépinières d'entreprises, nécessitant la rénovation de bâtiments : 1 400 € HT/m². S'y ajoute les travaux d'accès et abords (2 %) et les honoraires et frais divers (10%).</p> <p>L'opération permettra de :</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Mettre en place un dispositif d'accompagnement au service des porteurs de projet et des entrepreneurs dynamiques sur le plan éco-technologique. <ul style="list-style-type: none"> • Chaque porteur de projet bénéficie d'une structure d'accueil, d'une écoute, d'un accompagnement et de conseils personnalisés lui permettant de concrétiser son projet dans de bonnes conditions. • Le porteur de projet et l'entrepreneur sont accueillis et hébergés dans les meilleures conditions (services administratifs et financiers mutualisés) • La réhabilitation d'un bâtiment du quartier BERWICK doit être orientée de telle sorte qu'elle réponde aux besoins de flexibilité et d'évolutivité des entreprises à caractère innovant et technologique : L'accent sera mis sur l'aménagement d'un bâtiment attractif dans un cadre de travail privilégié et facile à vivre pour les créateurs, ce afin de favoriser l'implantation d'entreprises dans le Briançonnais. ■ Assurer un transfert de technologie <ul style="list-style-type: none"> • Les éco-techniques, les énergies renouvelables et en particulier l'énergie solaire représentent un des points forts du Briançonnais. • Par ailleurs, les initiatives communautaires en matière de développement des technologies de l'information pourraient permettre le développement de la télé-activité – télétravail et télé-présence. ■ Développer un appui opérationnel de projet de développement économique et territorial <p><u>Partenariats</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Chambre des métiers • C.C.I. des Hautes-Alpes • CAPEB • CR PACA • ADECOHD et PFIL 	
Maître d'ouvrage : Communauté de Communes du Briançonnais	

Lieu de réalisation : C.N.A.M. – Quartier Berwick – bâtiments n°5 et 7
Calendrier de réalisation : ouverture du pôle 18 mois à compter de la mise à disposition du site
Coût estimatif : 1 077 216 € - coût net de l'opération, déduction faite des loyers à percevoir auprès des candidats à l'implantation dans le dispositif.
Résultat attendu : (création d'emplois) <ul style="list-style-type: none"> - Incubateur : 3 emplois créés - Pépinière : 7.5 emplois créés - Hôtel : 7 emplois créés - Animation et gestion du dispositif : 3.5 emplois créés Soit 21 emplois créés dans les 2 premières années d'exercice Auxquels s'ajoutent les créations/maintiens d'emplois indirects parmi les différents opérateurs (prestataires de services + entreprises du B.T.P.)

PLAN DE FINANCEMENT

Principaux postes de dépense	Financeurs	Taux de participation	Montant
Travaux de réhabilitation et aménagement des bâtiments et accès + honoraires d'assistance à maîtrise d'ouvrage + maîtrise d'œuvre + aléas + équipement mobilier Travaux de réhabilitation et aménagement des bâtiments et accès + honoraires d'assistance à maîtrise d'ouvrage + maîtrise d'œuvre + aléas + équipement mobilier	• UE – FEDER (mesure 4.2)	30 %	323 165 €
	• Etat (CRSD) : FRED	36 %	385 443 €
	• CONSEIL REGIONAL– CPER (mesure 4.2.1)	14 %	150 000 €
	• COMMUNAUTE DE COMMUNES DU BRIANCONNAIS	20 %	218 608 €
Total HT : 1 077 216 €			1 077 216 €

Nom du Projet	FICHE 2
Création d'un pôle d'innovation économique - tranche 2	
Description : Aménagement d'un espace dédié à la création d'entreprises, de l'incubateur à l'hôtel d'entreprises, <i>via</i> la pépinière : opérations préparatoires , construction , aménagement	
<p><u>Objectifs / Rappel tranche 1 (voir fiche n°1)</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Mettre en place un dispositif d'accompagnement au service des porteurs de projet et des entrepreneurs dynamiques sur le plan éco-technologique. <ul style="list-style-type: none"> • Chaque porteur de projet bénéficie d'une structure d'accueil, d'une écoute, d'un accompagnement et de conseils personnalisés lui permettant de concrétiser son projet dans de bonnes conditions. • Le porteur de projet et l'entrepreneur sont accueillis et hébergés dans les meilleures conditions (services administratifs et financiers mutualisés) • La réhabilitation d'un bâtiment du quartier BERWICK et de la caserne COLAUD doit être orientée de telle sorte qu'elle réponde aux besoins de flexibilité et d'évolutivité des entreprises à caractère innovant et technologique : L'accent sera mis sur l'aménagement d'un bâtiment attractif dans un cadre de travail privilégié et facile à vivre pour les créateurs, ce afin de favoriser l'implantation d'entreprises dans le Briançonnais. ■ Assurer un transfert de technologie <ul style="list-style-type: none"> • Les éco-techniques, les énergies renouvelables et en particulier l'énergie solaire représentent un des points forts du Briançonnais. • Par ailleurs, les initiatives communautaires en matière de développement des technologies de l'information pourraient permettre le développement de la télé-activité – télétravail et télé-présence. ■ Développer un appui opérationnel de projet de développement économique et territorial <p>Tranche 2</p> <p>L'évaluation des besoins de créations de petites entreprises industrielles, d'entreprises artisanales et commerciales, ainsi que le développement du statut d'auto-entrepreneur dans le briançonnais conduisent la Communauté de Communes à envisager l'extension rapide du pôle d'innovation économique, au travers d'une 2^{ème} tranche, afin d'accueillir de nouvelles entreprises .</p> <p>Cette deuxième partie du pôle d'innovation économique présentera les mêmes offres de service que la 1^{ère} tranche : incubateurs d'entreprises, pépinières et hôtels d'entreprises.</p> <p>Après la période d'incubation et d'accompagnement à leur création, les entreprises en voie de confortement devront asseoir leur développement en s'installant dans des locaux pérennes alimentés en Très Haut débit</p> <p>A l'aide de la même méthode de calcul que pour la première tranche, l'opération s'élèvera à 1 800 000 € et permettra d'accueillir 20 entreprises.</p> <p>La réalisation des travaux sera soit simultanée, soit très proche de la 1^{ère} tranche de travaux.</p> <p><u>Partenariats</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Chambre des métiers • C.C.I. des Hautes-Alpes • CAPEB • CR PACA • ADECOHD et PFIL 	
Maître d'ouvrage : Communauté de Communes du Briançonnais	
Lieu de réalisation : C.N.A.M. – Quartier Berwick – quartier 5 et 7 et Colaud	
Calendrier de réalisation : 36 mois à compter de la mise à disposition du site	
Coût estimatif : 1 800 000 € - coût net de l'opération, déduction faite des loyers à percevoir auprès des candidats à l'implantation dans le dispositif.	

Résultat attendu :

(création d'emplois des activités installées ; développement de la base fiscale ;)

- Incubateur : 3 emplois créés
 - Pépinière : 7.5 emplois créés
 - Hôtel : 7 emplois créés
 - Animation et gestion du dispositif : 3.5 emplois créés
- Soit 21 emplois créés dans les 2 premières années d'exercice

Auxquels s'ajoutent les créations/maintiens d'emplois indirects parmi les différents opérateurs (prestataires de services plus entreprises du B.T.P.)

PLAN DE FINANCEMENT

Principaux postes de dépense	Financeurs	Taux de participation	Montant
Travaux de réhabilitation et aménagement des bâtiments et accès + honoraires d'assistance à maîtrise d'ouvrage + maîtrise d'œuvre + aléas + équipement mobilier + alimentation en Très haut débit (implantation réseaux + distribution) Travaux de réhabilitation et aménagement des bâtiments et accès + honoraires d'assistance à maîtrise d'ouvrage + maîtrise d'œuvre + aléas + équipement mobilier	• UE – FEDER (mesure 4.2)	15 %	270 000 €
	• Etat (CRSD) : FRED	26,24 %	472 280 €
	• Etat / (FNADT CPER, volet territorial)	20,98 %	377 720 €
	• CONSEIL REGIONAL– CPER (mesure 4.2.1)	13.8 %	250 000 €
	• CONSEIL GENERAL HAUTES ALPES (Crédits CRSD)	3,89 %	70 000 €
	• COMMUNAUTE DE COMMUNES DU BRIANCONNAIS	20 %	360 000 €
Total HT : 1 800 000 €		100 %	1 800 000 €

Nom du Projet	FICHE 3
<p>Zone d'activités administratives, tertiaires et sociales à Très Haut Débit</p>	
<p>Description : Création d'un réseau d'initiative publique Très Haut Débit desservant l'ensemble des services et activités développés au sein du quartier Berwick.</p>	
<p>Objectifs et public visés :</p>	
<p>■ Mettre en œuvre d'un réseau d'initiative publique Très Haut Débit desservant l'ensemble des bâtiments du quartier :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Collecte Très Haut Débit par Fibre Optique relié au réseau de transport sur le Nœud de Raccordement d'Abonnés de l'opérateur historique ou tout point de présence d'un opérateur européen. (2 000 Ml) • Boucle locale Très Haut Débit par une desserte Fibre Optique de l'ensemble des bâtiments (5 000 Ml) • Catalogue de services de gros permettant un accès neutre et mutualisé favorisant la concurrence • Offres de détail Très Haut Débit pouvant atteindre 100 Mbits symétriques <p>■ Favoriser le développement de services électroniques à valeur ajoutée et inciter les usages des Technologies de l'Information et de la Communication par l'ensemble des acteurs de la zone :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Télétravail, télé-activités et télé-présence. • E.Administration • Appropriations sociales et e-inclusion • Technologies de l'Information et de la Communication en Education (TICE) • Bâtiments communicants, éco-domotique et développement durable • Pôle d'excellence technologique pour la valorisation du patrimoine <p>Sur la base des outils suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mutualisation des ressources large bande • Réseaux locaux Très Haut Débit • Offres d'accès Internet Très Haut Débit Symétriques <p><u>Partenariats</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Conseil Régional Provence Alpes Côte d'Azur • Conseil Général des Hautes Alpes 	
<p>Maître d'ouvrage : Communauté de Communes du Briançonnais</p>	
<p>Lieu de réalisation : C.N.A.M. – Quartier Berwick</p>	
<p>Calendrier de réalisation : 36 mois à compter de la mise à disposition du site</p>	
<p>Coût estimatif : 840 000 €</p>	
<p>Résultat attendu : (création d'emplois) Création, maintien d'emplois indirects parmi les différents opérateurs (prestataires de services + entreprises du B.T.P.)</p>	

PLAN DE FINANCEMENT

Principaux postes de dépense	Financeurs	Taux de participation (*)	Montant
Travaux de fibrage depuis le N.R.A + développement de la boucle THD dans la zone + honoraires d'assistance à maîtrise d'ouvrage + aléas	• UE – FEDER	40 %	336 000 €
	• ETAT (FNADT CPER, volet territorial)	20 %	168 000 €
	• CONSEIL GENERAL HAUTES ALPES (Crédits CRSD)	10 %	84 000 €
	• CONSEIL REGIONAL	10 %	84 000 €
	• COMMUNAUTE DE COMMUNES DU BRIANCONNAIS	20 %	168 000 €
Total HT : 840 000 €		100 %	840 000 €

(*) Le mode d'exploitation du Réseau d'Initiative Public n'ayant pas encore été arrêté, il n'est pas possible actuellement de se positionner sur la mobilisation ou non de crédits privés.

Dans l'hypothèse d'une Délégation de Services Publics, le taux légal (30 %) de contreparties privées minimum serait bien respecté.

Une modification serait apportée en conséquence sur le montant du financement FEDER sollicité.

Nom du Projet	FICHE 4
Centre européen de formation métiers d'art du bâtiment et métiers liés au tourisme	
Description : Etude de faisabilité	
Objectifs et public visés :	
<p>Chef d'œuvre de l'architecture militaire de Montagne, le système des fortifications Vauban de Briançon est globalement dans un état très dégradé après des décennies d'absence d'entretien. Sa sauvegarde, sa réhabilitation et sa mise en valeur durable sont indispensables pour transmettre cet héritage aux générations futures. Des travaux bâtimentaires de première importance, à réaliser par les seules entreprises agréées Monuments Historiques, seront à cet égard nécessaires et constituent un vivier d'emplois tout à fait exceptionnel pour la main d'œuvre spécifiquement formée aux métiers d'art du bâtiment (tailleurs de pierres, maçons, couvreurs, charpentiers, ...).</p> <p>Tout à fait préoccupé par la transmission de son patrimoine aux jeunes générations, le territoire briançonnais demeure une destination touristique dont la bisaisonnalité (hiver et été) va aller en s'allongeant grâce à une attractivité nouvelle issue du classement Unesco. Vivier d'emplois s'il en est, le tourisme nécessite qu'y interviennent des professionnels effectivement formés.</p> <p>Les casernes du quartier Berwick peuvent naturellement constituer le cadre un centre européen de formation situé au cœur des zones d'apprentissage.</p> <p>Une étude de faisabilité est tout à fait nécessaire pour appréhender rationnellement ce pôle de formation</p>	
Maître d'ouvrage : Commune de Briançon	
Lieu de réalisation : Quartier Berwick	
Calendrier de réalisation : 2010	
Coût estimatif : 65 000 € HT	
Résultat attendu : avis sur la faisabilité du projet	
Indicateurs d'évaluation : <ul style="list-style-type: none"> - Respect du calendrier de réalisation - Nombre d'emplois créés - Impact sur les activités économiques locales.... - Fréquentation touristique 	

PLAN DE FINANCEMENT

Principaux postes de dépense	Financeurs	Taux de participation	Montant
Etude de faisabilité	Etat (FNADT CPER volet territorial)	30,77 %	20 000 €
	Conseil Régional	30,77 %	20 000 €
	Conseil Général	30,77 %	20 000 €
	Autofinancement	7,69 %	5 000 €
Total HT : 65 000 €		100 %	65 000 €

<p>Résultat attendu : Création/ maintien d'emplois indirects parmi les différents opérateurs (prestataires de services et entreprises du B.T.P.) ; emplois directs et indirects liés à l'accroissement de fréquentation touristique d'un site classé par l'UNESCO</p>
<p>Indicateurs d'évaluation :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Respect du calendrier de réalisation - Nombre d'emplois créés - Impact sur les activités économiques locales.... - Fréquentation touristique

PLAN DE FINANCEMENT

Principaux postes de dépense	Financeurs	Taux de participation	Montant
a) Chef de projet	Europe	47 %	76 140 €
	Etat (FNADT CIMA) (*)	24,6 %	39 860 €
	Conseil Régional	22,22 %	36 000 €
	Autofinancement	6,17 %	41 000 €
	Total		
b) Plan relief - Etudes, relevés et phase 1	Conseil Régional	26,02 %	56 000 €
	Conseil Général	21,67 %	46 635 €
	Autofinancement	52,31 %	112 565 €
	Total		
c) E pays d'art et d'histoire	Etat FNADT CPER	50%	300 000 €
	Conseil régional	20%	120 000 €
	Conseil Général	10 %	60 000 €
	Autofinancement	20%	138 000 €
	Total		
Total		100 %	1 008 200 euros

(*) FNADT au titre de la Convention Interrégionale Massif des Alpes

Nom du Projet	FICHE 6
Espace Muséographique notamment dédié au passé stratégique et militaire de Briançon	
Description : Briançon est un site retraçant trois siècles d'architecture militaire en France. À partir de la ville fortifiée, le regard se porte sur les sommets proches ou éloignés, tous couronnés d'ouvrages militaires, imposants par leur situation en altitude et par la rigueur de la construction. Ces ensembles fortifiés ont été conçus par de grands ingénieurs ou hommes d'État à des moments clés de l'histoire de France, quand l'imminence du danger poussait à la protection et à la défense des frontières. Ainsi, chaque grande menace est suivie d'un cycle de construction de fortifications destinées à protéger le couloir alpin tant convoité, la vallée de la Durance, qui assure le passage entre l'Italie et la France. Le Briançonnais porte encore, à différentes altitudes, des ouvrages militaires étagés qui correspondent à quatre temps forts de l'histoire de France. La mise en parallèle de la situation politique européenne et de la situation stratégique de Briançon permet de comprendre pourquoi le site de la vallée est l'objet des préoccupations, depuis trois siècles, des ingénieurs et hommes d'État. Une lecture organisée du paysage en quelque sorte. A la fin XIXe siècle, l'installation du 159 ^e Régiment d'Infanterie Alpine marque de son empreinte le territoire briançonnais et l'esprit de ses habitants. Rares sont les familles qui n'ont pas vu leurs enfants servir dans cette unité prestigieuse. La présence du régiment de la neige au cœur de la cité en est le symbole. Au cours de ce siècle de présence à Briançon, les marques d'attachement de la population ont été nombreuses et sous l'impulsion de certains officiers supérieurs et chefs de corps, une politique volontariste de collecte du patrimoine militaire a été mise en œuvre, laissant aujourd'hui une collection de valeur (fonds documentaire et bibliothèque, matériels...) dont l'exposition grâce à une scénographie dynamique et respectueuse de la mémoire des anciens combattants constituera l'un des attraits touristiques de Briançon, désormais inscrite sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO au titre de ses fortifications de Vauban.	
Objectifs et publics visés <ul style="list-style-type: none"> ▪ Développer la médiation culturelle autour de la thématique de l'influence militaire sur le territoire briançonnais ▪ Public touristique et public local 	
Maîtrise d'ouvrage : Commune de Briançon	
Lieu de réalisation : Bâtiment 27 (« bâtiment des subsistances ») ou autre lieu à définir sur le territoire de la commune.	
Calendrier de réalisation : 2011/2012	
Coût estimatif <ul style="list-style-type: none"> ▪ Scénographie 150 000 € ▪ Réhabilitation bâtiment 350 000 € 	
Résultats attendus Création/maintien d'emplois directs et indirects parmi les différents opérateurs (prestataires de services – entreprises du BTP) ; Participation à la diversification de l'attractivité économique et touristique.	
Indicateurs d'évaluation : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Respect du calendrier de réalisation ▪ Impact sur les activités économiques locales ▪ Fréquentation 	

PLAN DE FINANCEMENT

Principaux postes de dépenses	Financeurs	Taux de participation	Montant
Scénographie Réhabilitation Bâtiment	Etat (CRSD) _____	32%	160 000 €
	Région _____	30%	150 000 €
	Département _____	18%	90 000 €
	Autofinancement _____	20%	100 000 €
TOTAL HT		100	500 000€

Nom du Projet	FICHE 7
Centre de Congrès Vauban	
Description : Etude d'opportunité d'un Centre de congrès dans le Fort des Têtes	
Objectifs et public visés :	
<p>Les Alpes du sud ne disposent pas d'un lieu dédié au tourisme scientifique et d'affaire dont la capacité permette véritablement l'organisation de congrès. Pourtant, les Alpes du sud et le Briançonnais en particulier sont dotés de richesses naturelles, culturelles, historiques et sportives tout à fait complémentaires de ce type d'activité économique créatrice d'emplois directs et indirects.</p> <p>L'aliénation du Fort des Têtes est une opportunité à saisir pour la création d'un centre de congrès.</p> <p>Une étude de marché est indispensable pour examiner l'opportunité économique d'un tel équipement.</p>	
Maître d'ouvrage : commune de Briançon	
Lieu de réalisation : Fort des Têtes ou Quartier Berwick	
Calendrier de réalisation : Etude de faisabilité économique : 2009	
Coût estimatif : Etude d'opportunité : 65 000 € HT	
Résultat attendu : Selon les conclusions des études préalables	
Indicateurs d'évaluation : - Respect du calendrier de réalisation	

PLAN DE FINANCEMENT

Principaux postes de dépense	Financeurs	Taux de participation	Montant
Etude d'opportunité	Etat (CRSD) : FRED	80 %	52 000 €
	Autofinancement	20 %	13 000 €
Total HT		100 %	65 000 €

Nom du Projet	FICHE 8
Economie touristique du Briançonnais	
Description : Développement de la capacité de stationnement et amélioration des accès à la cité Vauban	
<p style="text-align: center;">Objectifs et public visés :</p> <p>Les ressources foncières de Briançon sont d'autant plus rares qu'elles sont amoindries par les classements en zone à risque et par la topographie du terrain : la capacité de stationnement et l'amélioration des accès aux espaces touristiques sont à envisager.</p>	
<p><i>Développement de la capacité de stationnement :</i></p> <p>Il est nécessaire d'améliorer les conditions d'accueil et le stationnement des véhicules, notamment à l'entrée sud de Briançon, dans la zone touristique de loisirs située au pied de la station de sports d'hiver de Serre Chevalier (270 km de pistes), zone très fréquentée et régulièrement engorgée lors des moments forts des saisons touristiques d'hiver et d'été, et à proximité également du casino.</p> <p>La récente inscription de Briançon au patrimoine mondial par l'UNESCO doit conduire la ville à anticiper l'accroissement de la fréquentation et l'allongement des saisons touristiques dans le cadre d'une diversification de l'attractivité liée au patrimoine architectural et culturel. La disponibilité de parkings publics supplémentaires permettra d'assurer un stationnement dans de bonnes conditions, un développement de l'accueil touristique et de faire face à l'accroissement et à l'allongement de la fréquentation touristique du au classement UNESCO.</p> <p>Cette opération contribuera à la diversification des activités économiques de Briançon et à un développement de son attractivité, renforçant ainsi son rôle de pôle économique dans la zone d'emploi.</p> <p>a et b- Acquisition puis aménagement d'un parking souterrain de 220 emplacements (éclairage, travaux de finition) permettant à l'équipement d'être mis à la disposition des usagers dans des conditions de fonctionnement conformes à la réglementation et aux contraintes de sécurité pesant sur un tel ouvrage. Situé aux abords immédiats de la gare de départ de la télécabine du Prorel et du casino de jeux, ce parc de stationnement souterrain – non consommateur d'espaces- au plus près de la zone touristique de loisir, notamment dans l'objectif de proposer un produit packagé « remontées mécaniques+stationnement » (gratuité du parking pour les titulaires du ticket des remontées mécaniques). Le parking rentrera ensuite dans la délégation de services publics (DSP) des parkings de la commune.</p> <p>c - Offrir un meilleur accueil touristique en améliorant l'offre actuelle de stationnement, par un aménagement de divers secteurs, obligeant ainsi les automobilistes à une rotation plus importante dans l'occupation des places, d'une part et, d'autre part, en offrant plus de sécurité et de facilités dans des parcs en ouvrage, de manière à limiter, autant que possible, les circulations et stationnement dans la cité historique, tout en incitant à l'usage des transports collectifs.</p> <p>Les secteurs concernés sont :</p>	

- le parking du Champ de Mars	250 000 €
- le parking « Mail » du val Chancel	50 000 €
- le parking Jean Freund	50 000 €
- le parking Jullien	50 000 €
- le parking aménagé du Val Chancel	120 000 €
- le parking aménagé du Prorel	120 250 €

d - Amélioration des accès à la cité Vauban :
Aménagement sur l'axe Italie-Gap, très emprunté, tant par des véhicules lourds que légers, situé en entrée d'agglomération, dans un secteur donnant directement accès à la cité Vauban et à ses fortifications, inscrites au patrimoine mondial de l'UNESCO.
Les aménagement concerneraient la mise aux normes réglementaires actuelles du rond-point d'accès à la fois au parking du Champ de Mars et à la cité Vauban, un programme de requalification des annexes de voirie pour que les commerçants, usagers et piétons puissent se les réapproprier.
L'ensemble de ces travaux impacterait la RN 94, l'accès au Fontenil (RD 302), ainsi que les espaces publics de la ville.

Maître d'ouvrage : Commune de Briançon

Lieu de réalisation : Parking Aigle Bleu, le parking du Champ de Mars, le parking « Mail » du val Chancel, le parking Jean Freund , le parking Jullien, le parking aménagé du Val Chancel, le parking aménagé du Prorel, Champ de Mars.

Calendrier de réalisation : 2010 –2011

Coût estimatif :	
a - Acquisition parking souterrain :	3 553 511 € HT
b - Aménagement du parking souterrain :	250 000 € HT
c - Amélioration de l'offre de stationnement :	640 250 € HT
d - Aménagement Champ de Mars :	410 490 € HT
Total	4 854 251 € HT

Résultat attendu :
50 emplois locaux sauvegardés pendant plus de 2 années dans le secteur du bâtiment, d'autant plus durement touché par la crise financière que l'effet « vase communicant » du dispositif « Scellier » (non applicable à Briançon) délocalise l'investissement locatif immobilier vers les zones éligibles.
Confortement de la fréquentation touristique de Briançon (station de ski de Serre Chevalier, casino de jeux, activités commerciales ...) par le développement de la capacité de stationnement.

Indicateurs d'évaluation :

- **Augmentation d'utilisation des stationnements aménagés**
- **Augmentation de nombre d'utilisateurs des transports collectifs depuis les stationnements aménagés**
- **Nombre d'emplois créés ou sauvegardés**
- **Impact sur les activités économiques locales....**

PLAN DE FINANCEMENT

Principaux postes de dépense	Financeurs	Taux de participation	Montant
a - Acquisition parking souterrain	Conseil Régional	15,78 %	560 700 €
	Conseil Général	33,24 %	1 181 113 €
	Ville	50,98 %	1 811 698 €
	Total		3 553 511 €
b - Aménagement du parking souterrain	Etat (CRSD) : FNADT	55 %	134 750 €
	Conseil Régional	15 %	65 250 €
	Ville	30 %	50 000 €
	TVA (ville)		Total 250 000 €
c - Amélioration de l'offre de stationnement	Etat (CRSD) : FNADT	50%	325 250 €
	Conseil Régional	17%	107 000 €
	Conseil Général	12%	80 000 €
	Ville	20%	128 000 €
Total		640 250 €	
d - Aménagement Champ de Mars	Conseil Régional	43%	175 000 €
	Conseil Général	37%	152 000 €
	Ville	20%	83 490 €
	Total		410 490 €
Total HT		100 %	4 854 251 €

NOM DU PROJET	FICHE 9
Opérations préparatoires à la mise en œuvre d'un programme d'habitat collectif en primo accession et d'un équipement sportif	
<p>Description : Préparation d'un programme d'habitat collectif en primo accession (accès, VRD)</p> <p style="text-align: center;">Objectifs et public visés :</p> <p>De nombreux jeunes couples cherchent à devenir propriétaires de leur logement mais leur projet se heurte fréquemment à la barrière du coût foncier, Briançon se caractérisant en la matière par des prix en relation avec la rareté des terrains urbanisables. Aussi, la ville ambitionne-t-elle de réunir les conditions nécessaires à l'émergence d'un programme immobilier de 20 à 30 logements exclusivement dédiés à des primo-accédants afin de renforcer le lien social avec la communauté Briançonnaise. Il s'agit en l'espèce de consacrer une parcelle d'un terrain plus vaste appartenant à l'Etat défense (acquisition à l'euro symbolique au regard de l'intérêt général s'attachant à l'opération) et de l'équiper (accès, VRD) de sorte qu'un opérateur immobilier puisse y réaliser les logements dont le prix exclura la valeur de la charge foncière. Par ailleurs, la ou les collectivités territoriales projettent de créer sur ce site un équipement public destiné à un usage scolaire et associatif sportif.</p> <p>L'acquisition de logement à un prix abordable facilitera l'installation dans la commune de Briançon de jeunes couples, susceptibles de contribuer à la revitalisation économique de la commune.</p> <p>En cas de vente par la commune dans les 15 ans, elle serait tenue de procéder au reversement prévu par l'article 67 de la loi du 27 décembre 2008 de finances pour 2009.</p> <p>L'Etat sera associé aux choix du partenaire immobilier. Les conditions de cession aux accédants à la propriété feront l'objet d'un suivi spécifique par le Trésorier Payeur Général et le Directeur des Services Fiscaux.</p>	
Maître d'ouvrage : Commune de Briançon	
Calendrier de réalisation : 2010-2011	
Coût estimatif : 150 000 €	
Résultat attendu : Accession à la propriété Mise sur le marché de logements (notamment sociaux) libérés par les accédants Maintien d'emplois dans le secteur du BTP Amélioration bilan carbone	
Indicateurs d'évaluation : - Respect du calendrier de réalisation	

- Nombre d'emplois créés ou maintenus
- Impact sur les activités économiques locales

PLAN DE FINANCEMENT

Principaux postes de dépense	Financeurs	Taux de participation	Montant
Aménagements parcelle pour primo accédants Et équipements d'intérêt collectif	Etat (CRSD) FNADT	73,33 %	110 000 €
	Département	6,67 %	10 000 €
	Commune	20 %	30 000 €
Total HT		100 %	150 000 €

Nom du Projet	FICHE 10
<p>Réflexion prospective sur l'utilisation de l'espace de la commune et aménagements liés à la gestion des accès, flux et circulations internes du quartier Berwick</p>	
<p>Description : Réalisation d'une étude relative à la mise en valeur et au développement de services afin de fixer les populations et les activités dans le cadre d'une stratégie de développement local. Aménagement des accès et circulations internes du quartier Berwick pour le rendre compatible avec son utilisation nouvelle.</p>	
<p style="text-align: center;">Objectifs et public visés :</p> <p><i>a - Etude de développement local :</i> Cette étude concernerait une partie significative de la ville et prendrait en compte le plan de gestion issu du classement au patrimoine mondial de l'Unesco, la charte relative au label « Ville d'art et d'histoire » ainsi que la liaison entre la cité Vauban et la ville basse.</p> <p>Elle proposerait des aménagements sur un secteur allant de la Grande Boucle à la gare, incluant les quartiers Colaud et Berwick, La Schappe, la ZAC Durance et le départ de la zone d'activités sud.</p> <p>Plus spécifiquement, sur Colaud et Berwick, l'étude devrait être à même de proposer des options d'aménagement incluant des logements et des activités économiques, donc, à terme, des ressources (DGF, impôts, etc.) pérennes pour la collectivité, et, par là même, des possibilités ultérieures de développement, tout en diversifiant l'offre de logement.</p> <p><i>b - Gestion des accès, flux et circulations internes du quartier Berwick :</i> L'organisation des flux et les circulations internes dans le quartier Berwick répondaient jusque là aux contraintes et exigences militaires et au respect des seules consignes hiérarchiques.</p> <p>Désormais affecté à de multiples usages civils, le quartier doit faire l'objet, après une analyse préalable des incidences en matière urbanistique, d'un programme de gestion de ses accès, des flux et de la circulation interne conforme à ses nouveaux usages. Les voiries et sens de circulation doivent être complétés des travaux d'aménagement nécessaires à la cohabitation des usagers.</p>	
<p>Maître d'ouvrage : commune de Briançon / CCB</p>	
<p>Lieu de réalisation : quartiers Colaud et Berwick, La Schappe, la ZAC Durance et le départ de la zone d'activités sud pour l'étude et quartier Berwick pour la gestion des accès, flux et circulations internes.</p>	
<p>Calendrier de réalisation : 2010 2011</p>	
<p>Coût estimatif :</p> <p><i>a - Etude de développement local :</i> 300 000 € TTC</p> <p><i>b - Gestion des accès, flux et circulations internes du quartier Berwick :</i> 1 000 000 € H.T.</p>	
<p>Résultat attendu :</p>	

Etude : Propositions concernant divers secteurs :

- la mise en valeur du patrimoine
- la « liaison » entre la cité Vauban, dont une partie est classée au patrimoine mondial de l'Unesco, et la ville basse
- la localisation d'activités économiques
- le développement et la diversification de l'offre en matière de logements
- des perspectives de développement local
- des ressources pérennes

Gestion des accès, flux quartier Berwick : aménagements permettant la compatibilité des circulations aux nouvelles activités.

Indicateurs d'évaluation :

- **Respect du calendrier de réalisation**
- **Nombre d'emplois créés**
- **Nombre de logements par type de logement (social, accession..)**
- **Nombre d'activités et services**

PLAN DE FINANCEMENT

Principaux postes de dépense	Financeurs	Taux de participation	Montant
a -Etude de développement local	Union Européenne (FEDER)	50%	150 000 €
	ETAT (CRSD) -FNADT	30%	90 000 €
	Ville	20%	60 000 €
	Total		300 000 €
b - Gestion des accès, flux et circulations internes du quartier Berwick	Etat (CRSD) FRED	54 %	270 277 €
	Région	18 %	89 723 €
	Département	8 %	40 000 €
	Autofinancement	20 %	100 000 €
	Total		500 000 €
Total		100 %	800 000 €

Nom du Projet	FICHE 11
Réaffectation civile du Fort des Têtes dépollution pyrotechnique	
Description : dépollution pyrotechnique des sols de l'emprise du Fort des Têtes	
Objectifs et public visés :	
<p>Le Fort des Têtes constitue l'un des sites remarquables des biens inscrits au patrimoine mondial par l'Unesco. Aussi la commune de Briançon souhaite y créer le centre de congrès, en projet actuellement. Ayant essuyé des tirs d'artillerie durant la deuxième guerre mondiale, la réaffectation à usage civil du Fort nécessitera la réalisation de travaux exigeant au préalable la dépollution pyrotechnique du site, sur la base du rapport diagnostic fourni par l'Etat-défense à l'occasion de la vente du bien à la commune de Briançon à l'euro symbolique.</p>	
Maître d'ouvrage : Etat ou Commune de Briançon	
Lieu de réalisation : Fort des Têtes - Briançon	
Calendrier de réalisation : selon diagnostic et évolution de la réaffectation civile	
Coût estimatif : 1 000 000 €	
Résultat attendu :	
<p>Cette opération sans incidence à court terme sur l'emploi local conditionne la réaffectation du Fort des Têtes à usage civil, en l'occurrence aménagement du Fort afin d'y installer le centre de congrès.</p>	
Indicateurs d'évaluation :	
<ul style="list-style-type: none"> - Respect du calendrier de réalisation - Nombre d'emplois créés : travaux de réhabilitation du Fort des Têtes ; usage civil (centre de congrès, habitat) - Impact sur les activités économiques locales.... 	

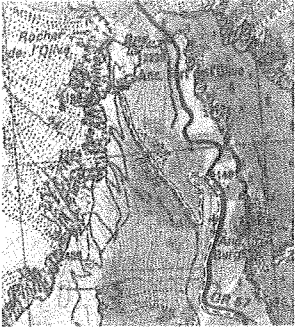

PLAN DE FINANCEMENT

Principaux postes de dépense	Financeurs	Taux de participation	Montant
	Etat (Ministère Défense)	100 %	1 000 000 €
Total HT		100	1 000 000 €

COMMUNE DE NEVACHE	Fiche 12
Préserver et maintenir le pastoralisme	
Objectifs et public visé :	
<p>Outre sa fonction de production animale, le pastoralisme contribue fortement à la gestion des espaces naturels et à l'aménagement des territoires : le pâturage participe ainsi au maintien de milieux ouverts et donc à l'entretien des paysages et à la gestion de la biodiversité. La consommation des strates herbacées et arbustives par les animaux permet également de limiter les risques naturels tels que les avalanches en haute montagne. L'élevage pastoral a également une fonction économique et sociale primordiale dans des territoires dont les conditions de relief et de climat ne permettent pas l'implantation d'autres activités. Le patrimoine culturel associé (cabanes pastorales, savoir-faire spécifiques, traditions pastorales, paysages et milieux naturels) est également un élément identitaire fort du territoire. La commune de Névache souhaite renforcer cette activité.</p>	
Maîtres d'ouvrage : Mairie de Névache	
Lieu de réalisation : Fort de l'Aiguille Noire et Fort de l'Olive	
Coût estimatif : 200 000 €HT (Aiguille Noire 80 000 €HT+ Fort de l'Olive 120 000 €HT)	
Commentaires et précisions :	
<p>Le projet consiste à reconstruire et réaménager une cabane pastorale existante située sur le site de l'Aiguille Noire et à en aménager une autre dans l'une des alvéoles du Fort de l'Olive.</p> <p>Le berger actuellement en activité dispose d'un troupeau d'environ 200 moutons. Il rejoint les alpages le 24 juin jusqu'à la fin du mois de septembre.</p> <p>Actuellement, ce dernier ne dispose pas de lieu d'hébergement sur site. De ce fait, le berger réalise avec son troupeau de nombreux aller-retour entraînant une surfréquentation de certains pâturages conduisant à la disparition d'espaces herbacés pouvant entraîner à terme la fin du troupeau.</p> <p>Les cabanes pastorales doivent respecter un certain nombre de normes : des conditions d'hygiène, de sécurité et de confort doivent être respectées (cf. décret n°95-978 du 24 août 1195) en terme de surface, hauteur, isolation du bâti notamment.</p>	
Résultats attendus : Maintien de 1 emploi direct	

Plan de Financement

Projets	Estimation des charges		Plan de financement					TOTAL RECETTES
	Coût total Investissement *	Fonctionnement	État (FNADT/FRED)	Conseil régional	Conseil général	Collectivités	Europe	
Construction / réhabilitation de 2 cabanes pastorales	200 000 €		0	53.000 €	53.000 €	40.000 €	54.000 € FEADER	

COMMUNE DE NEVACHE	Fiche 13	
Développer les infrastructures d'hébergement pour les itinéraires de grandes randonnées		
<p>Objectifs et public visé : Les itinéraires de Grandes Randonnées sont un vecteur indissociable de l'attractivité touristique du territoire. Une étude réalisée par la FFRP fait apparaître que 78% des touristes pratiquent la randonnée au cours de leur séjour. Le niveau de la pratique de la randonnée itinérante est très important (1 randonneur sur 4*) et le gîte d'étape ou le refuge sont des éléments d'attractivité fort (36 % des modes d'hébergement des randonneurs*). La randonnée est avant tout pratiquée par des vacanciers (87%*). Un randonneur dépense en moyenne dans les hautes alpes 30 €/jour et 275 € par séjour (317€ pour le Briançonnais), plus de la moitié est dépensé pour l'hébergement*. Sur le Grand Briançonnais, on dénombre 437 Km de chemins balisés et entretenus. Parmi eux, le GR57 passe à proximité du Fort de l'Olive (cf. carte ci-jointe).</p>		
Maîtres d'ouvrage : Mairie de Néevache		
Lieu de réalisation : Fort de l'Olive		
<p>Coût estimatif : 160 000 €HT</p> <ul style="list-style-type: none"> - Aménagement du refuge non gardé : 120 000 €HT (refuge non gardé) - Etude d'opportunité et de faisabilité pour la création d'un refuge gardé : 40 000 €HT - Investissement (réhabilitation du corps des gardes) : non estimé 		
<p>Commentaires et précisions : Le projet mené par la commune de Néevache est prévu en 2 temps.</p> <ul style="list-style-type: none"> ▀ Dans un 1^{er} temps, il s'agit de réhabiliter une des alvéoles de la butte du Fort de l'Olive pour proposer un refuge non gardé. ▀ Dans un 2^{ème} temps, la réhabilitation du corps des gardes en refuge gardé devrait être étudiée – sur la base notamment d'un partenariat à initier avec les communes de Monétier-les-Bains et Val-des-Près. Le Club Alpin Français est habituellement maître d'ouvrage dans la construction des refuges de montagne. Il n'existe aucun refuge gardé sur l'ensemble du massif à l'heure actuelle. <p>L'opportunité de créer un refuge gardé sur le site devra préalablement être confirmée au regard notamment de la fréquentation potentielle.</p>		
Résultats attendus : Création de 2 emplois directs		
<p>Partenaires : Conseil Général Club Alpin Français Commune de Monétier-les-Bains Commune de Val-des-Près CC du Briançonnais</p>		

* Source : Etude des retombées économiques des activités de randonnée dans les Hautes-Alpes-Eté 2006 – Conseil Général des Hautes Alpes

Plan de Financement

Projets	Estimation des charges		Plan de financement					TOTAL RECETTES
	Investissement *	Fonctionnement	État (FNADT/FRED)	Conseil régional	Conseil général	Collectivités	ÉTAT	
Aménagement d'un refuge non gardé	120 000 €		0	24.000 €	24.000 €	24.000 €	48.000 € Etat CIMA	
Aménagement d'un refuge gardé dans le Fort de l'Olive	40 000 € (études préalables)		0	8.000 €	8.000 €	8.000 €	16.000 € Etat CIMA	

Titre du projet	FICHE 14
Réhabilitation du chalet militaire pour la création d'un gîte	
Maître d'ouvrage	MAIRIE D'AIGUILLES
Description du projet	
Le projet consiste à réhabiliter le bâtiment du chalet du 159° RIA pour en faire un hébergement de type gîte .	
Objectifs du projet	
<p>Permettre à AIGUILLES de diversifier ses activités sur d'autres axes que le ski. La réalisation d'un hébergement de type gîte permettra de maintenir et développer l'activité touristique et commerciale sur la Commune en dynamisant les possibilités de randonnées et de découverte de la vallée. Cette structure pourra accueillir des stages de formation (brevet d'Etat Montagne, Ski ou autres), des séminaires ou des conférences sur les divers aspects de la montagne. Elle permettra d'augmenter le nombre de lits banalisés sur la commune</p> <p>En complément à cette structure d'hébergement familial, la commune prévoit de réaliser ensuite un pôle sportif avec salle d'escalade, cascade de glace, itinéraire pédagogique de randonnée et raquette, jeux enfants.</p>	
Résultats attendus	
Création de 3 emplois pleins Retombées économiques globales sur le village Fonctionnement à terme d'un véritable pôle montagne sportif	
Echéancier de réalisation	
Début des travaux automne hiver 2010	
Montant estimé du projet (détail)	
Le montant du projet global s'élève à 792 282.32 € HT	
Plan de financement	
Financier sollicité	Montant demandé
Europe (FEDER)	161 617.00 € (20.40%)
Etat CIMA	161 617.00 € (20.40 %)
Conseil Régional	161 617.00 € (20.40 %)
Conseil Général	148 655.00 € (18.76 %)
Commune d'Aiguilles	158 776.32 € (20.04 %)
Total HT	792 282.32 € HT